

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

---

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS548

présenté par  
Mme Rist, rapporteure générale

-----

### ARTICLE 17

Supprimer les alinéas 20 à 27

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Sénat a adopté un amendement visant à autoriser l'Assurance maladie à envoyer des informations ciblées aux assurés dans le cadre d'actions de prévention et à sécuriser la transmission de données entre professionnels de santé. Cette mesure étant satisfaite, il est proposé de la supprimer.